

### L'Écho d'Aubigné-Racan

www.aubigne-racan.com DÉCEMBRE 2020

#### LA VIE DE LA COMMUNE

## HORAIRES MAIRIE ET AGENCE POSTALE

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h30 - 12h30 et 14h00 - 17h00 Mercredi de 8h30 à 12h30 Le samedi 9h à 12h. Tél. 02.43.46.20.70

Email: accueil@aubigne-racan.com

Levée du courrier à  $\underline{14h30}$  du lundi au vendredi, sauf mercredi à  $\underline{12h30}$  et à  $\underline{11h}$  le samedi

#### **CONSEIL MUNICIPAL**

La prochaine séance du Conseil Municipal aura lieu le **mardi 15 décembre** à 20h00 à la salle des fêtes.

# JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ

Voici les nouvelles dispositions mises en place à propos de la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) pour les jeunes s'étant fait recensés.

Du fait de la pandémie COVID-19, les JDC avaient été suspendues mais elles ont repris en ligne depuis le 23 novembre.

Pour cela, il faudra disposer d'un compte personnel que l'on peut créer sur le site majdc.fr. Ce compte ne peut être créé qu'après réception de la convocation à la JDC.

Une fois inscrits et leurs données vérifiées, les jeunes disposeront de 11 jours pour effectuer leurs JDC. Ils devront ensuite visionner dans leur intégralité les vidéos des trois modules Défense.

Plus d'info sur le site https://presaje.sga.defense.gouv.fr/

Si vous n'avez pas accès à Internet, contactez la mairie.

#### MAISONS SINISTRÉES OU FISSURÉES

Nous invitons les propriétaires de maisons ayant subi des dommages structurels sur le gros œuvre (fissures...) suite à un épisode de "RGA" (retrait gonflement des argiles) provoqué par la succession d'un phénomène de sécheresse puis de pluie intense à se faire connaître en mairie **avant le 1**er **février 2021**.

Une aide de l'état peut être accordée que s'il s'agit d'une résidence principale achevée depuis plus de 10 ans à la date du 31 décembre 2017, assurée et selon les ressources



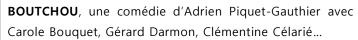
#### **TÉLÉTHON**

En raison de la situation sanitaire, la soirée au profit du Téléthon organisée habituellement est annulée. A la place, une urne pour déposer vos dons est mise à votre disposition **du 1**<sup>er</sup> au 19 décembre du lundi au vendredi à l'accueil de la mairie et le samedi sur le marché.

Le **samedi 5 décembre**, la mairie organise une animation sur le marché afin de récolter des dons.

#### CINÉMA

Prochaine séance le **mercredi 16 décembre** à <u>19h30</u> à la salle des fêtes. Entrée 2 €. Limitée à 60 personnes.



Paul et Virginie viennent d'avoir un petit garçon. Heureux de découvrir leur nouvelle vie de jeunes parents, ils



n'imaginaient pas que leur Boutchou allait devenir l'enjeu d'une lutte sans merci entre les grands-parents... Pour gagner l'exclusivité du petit adoré, grands-pères et grand-mères sont prêts à mettre en place tous les stratagèmes...

Selon l'évolution de la situation sanitaire et les décisions de la Préfecture de la Sarthe, la séance est susceptible d'être déprogrammée

#### **CONCOURS DE DESSINS DE NOËL**

Un concours de dessins sur le thème "Mon Noël du futur" est organisé pour tous les enfants de la commune **du 5 au 16 décembre**. Les dessins pourront être déposés dans les urnes mises à disposition à l'école publique, à l'école St Joseph ainsi qu'à la mairie.

#### "NOËL SUR LE MARCHÉ"

Afin de vivre les fêtes de fin d'année, de conserver l'esprit de noël dans notre commune, "Noël sur le marché" se déroulera le **samedi 19 décembre** sur la Place de l'Eglise de 9h à 17h avec la présence de différents exposants pour compléter le remplissage de la hotte du père Noël, une exposition de l'association des 3A à l'église et le résultat du concours de dessin de Noël.

#### LA VIE DE LA COMMUNE (suite)

#### **INFORMATIONS - COVID 19**

Rappel des étapes progressives de l'assouplissement du confinement :

Depuis le 28 novembre : Allègement du confinement

- Maintien du système d'attestation dérogatoire pour les déplacements impérieux avec maintien du télétravail quand cela est possible.
- Autorisation des activités physiques et des promenades dans un rayon de 20 kilomètres et pour une durée maximum de 3h00.
- Autorisation des activités extra-scolaires en plein air Ouverture des commerces et services à domicile jusqu'à 21h00 dans le cadre d'un protocole sanitaire strict dont les librairies, les disquaires ou encore les bibliothèques.
- <u>15 décembre</u> : Fin du confinement si les conditions sanitaires le permettent (moins de 5000 contaminations par jour)
- Fin des attestations et déplacements entre régions autorisés.
- Instauration d'un couvre-feu de 21h00 à 06h00 du matin à l'exception des réveillons du 24 et 31 décembre.
- Réouverture des salles de cinéma, théâtres et musées.
- Reprise des activités extra-scolaires en intérieur.
- Interdiction des rassemblements sur la voie publique.

Les déplacements restent donc fortement contraints jusqu'au 15 décembre et l'attestation obligatoire pour toutes les sorties du domicile

Une amende forfaitaire de 135 € sera appliquée en cas de non-respect du confinement.

#### Dépôt sauvage, STOP!



Nous savons TOUS que le dépôt sauvage est INTERDIT. Pourtant, chaque semaine, nous en retrouvons sur notre commune! C'est totalement intolérable! Nous rappelons donc le cadre de la loi:

« Est puni de deux ans d'emprisonnement et de 75.000 euros d'amende le fait d'abandonner, déposer ou faire déposer des déchets dans des conditions contraires aux dispositions du code de l'environnement. »

Toute l'équipe municipale est mobilisée et déterminée à ce que ces actes d'incivisme cessent. Nous n'hésiterons donc pas à faire appliquer la loi!

Nous vous rappelons que le port du masque est obligatoire dans tous les commerces de la commune ainsi que sur la voie publique.



#### **SERVICES / COMMERCES**

#### **CABINET INFIRMIER**

A compter du mardi 1er décembre, le cabinet infirmier d'Aubigné-Racan (Adrien Bourdin) change d'adresse et sera désormais place des AFN (anciennement le cabinet du Docteur Habib).

Les permanences pour les vaccins grippes étant terminées, merci de contacter M. Bourdin pour toute prise de rendezvous, ou pour un éventuel renseignement au 06 69 12 90 44 ou 09 53 70 33 06.

#### **OUVERTURE CABINET KINÉSITHÉRAPEUTE**

Une kinésithérapeute s'installe 13 place de l'Église à AUBIGNÉ-RACAN ! En dehors des soins conventionnés, Amélie GOBENCEAUX pratique également la micro kinésithérapie et proposera prochainement des séances de posturologie. Le cabinet sera ouvert à partir du 4 janvier 2021. Il sera toutefois possible de prendre rendez-vous sur Doctolib ou au 02 43 46 11 52 dès la deuxième semaine de décembre.

L'ensemble de l'Equipe Municipale vous souhaite à toutes et à tous de bonnes fêtes de fin d'année.

Et surtout prenez soin de vous!

